

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION LA CARTE FIDELITE

INTRODUCTION

Merci d'avoir créé votre carte fidélité. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces règles de fonctionnement. Bonne lecture !

Ce programme est géré par Mercialys, SA au Capital de 92 049 169 €, dont le siège social est sis 16-18 rue du Quatre Septembre, CS 36812, 75082 Paris Cedex 02, immatriculée sous le numéro 424 064 707 RCS Paris agissant tant en son nom propre que pour le compte de ses filiales. La Carte fidélité est valable dans les centres commerciaux mentionnés dans les Conditions Particulières sur la carte, ci-après nommés « les Centre Commerciaux Participants»

Définitions :

Les termes dont la première lettre de chaque mot apparaît en majuscule auront la signification qui leur est attribuée au présent article, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

Carte (ou Carte de Fidélité) : il s'agit de la carte de fidélité dématérialisée que vous devrez enregistrer sur votre smartphone en cliquant sur le lien reçu par email suite à votre inscription. Cette carte vous est personnelle, gratuite, est incessible mais peut être installée sur plusieurs terminaux mobiles vous appartenant.

Boutique(s) Participante(s) : il s'agit du ou des boutique(s) participante(s) au Programme de Fidélité dans le ou les Centres Commerciaux participants. Vous trouverez la liste sur la carte de fidélité dématérialisée.

Centre Commercial Participant : centre commercial participant à l'Opération. La liste figure sur la Carte de Fidélité pour chaque Opération.

Opérations : il s'agit des opérations commerciales mises en place dans les Centres Commerciaux Participants vous permettant de bénéficier d'avantages dans le cadre de la Carte de Fidélité.

Conditions Générales d'Adhésion : ce sont les présentes conditions générales d'adhésion au Programme de Fidélité.

1. NOS CONDITIONS POUR ADHÉRER À LA CARTE DE FIDÉLITÉ

La Carte est mise gratuitement à la disposition de toute personne majeure, ci-après le « Client», qui accepte les Conditions Générales d'Adhésion à la carte de fidélité, et utilise la Carte dans les Boutiques Participantes. Afin d'adhérer au programme de fidélité vous devez vous inscrire

- via le wifi gratuit du centre commercial en fournissant l'ensemble des informations nécessaires à l'inscription
- ou en remplissant le formulaire d'inscription depuis le site internet du centre commercial > rubrique mon compte en fournissant l'ensemble des informations nécessaires à l'inscription.

- ou en cliquant sur le bouton « créer ma carte » depuis l'email que vous aurez reçu en tant que client déjà inscrit aux communications du Centre Commercial.

En cliquant sur le bouton « Je m'inscris à la carte » après avoir rempli le formulaire wifi ou en acceptant de créer votre carte de fidélité sur le site internet ou depuis l'email, vous recevrez un lien par email qui vous permettra d'enregistrer votre carte de fidélité sur votre smartphone. Si cette condition est respectée, elle est utilisable immédiatement dans le ou les centres commerciaux participants. L'adhésion ne peut être enregistrée que si les renseignements communiqués sur le formulaire d'inscription ou le formulaire de connexion au WIFI sont complets, et notamment que l'ensemble des champs avec un astérisque (*) ont bien été complétés. A défaut l'inscription ne pourra être validée. En validant l'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales d'Utilisation de la carte, incluant la Politique de confidentialité. Ces Conditions Générales sont disponibles à tout moment sur votre carte de fidélité dématérialisée, dans la rubrique « Données personnelles ».

La Carte est strictement réservée aux consommateurs personnes physiques pour une utilisation privée et à des fins non professionnelles. Toute autre utilisation sera considérée comme frauduleuse et conduira à la perte du bénéfice. Le personnel de la société organisatrice, des sociétés ayant participé à l'élaboration du programme de fidélité, des sociétés et des Boutiques du centre commercial ainsi que les membres de leur famille (même nom, même adresse) résidant en France, Corse et L'Ile de La Réunion comprise ne peuvent pas bénéficier d'une Carte de fidélité.

Toute indication d'identité ou d'adresse email partiellement ou totalement erronées entraîne la non prise en compte de l'inscription. L'inscription et la participation au programme de fidélité sont réservées aux personnes physiques majeures qui valident manuellement et personnellement leur inscription et adoptent une attitude loyale à l'égard du Programme et de ses procédures.

Tout participant et associés ayant utilisé son ordinateur pour s'inscrire sous des identités multiples (notamment par l'utilisation d'un script, logiciel, « robot » ou de la force brute) ou tout autre procédé permettant d'automatiser son inscription et sa participation, sans intervention physique ou présence de sa part devant l'écran, sera disqualifié et toute récompense annulée.

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera le blocage de la carte de fidélité ainsi que la perte de son gain le cas échéant.

La Carte est dématérialisée et vous est adressée au moyen d'un lien dans un email. Elle vous est personnelle, gratuite, et incessible. Il n'est possible de souscrire qu'à une seule carte par personne.

La carte est gérée par Mercialys et est indépendante de toutes les cartes de fidélité que peuvent proposer les boutiques du ou des Centres Commerciaux Participants.

2. COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le programme de fidélité a pour objet de vous faire bénéficier des avantages de fidélité tels que développés ci-après. Il est organisé par le biais d'opérations temporaires. A l'occasion de

chaque Opération, les conditions de celle-ci figureront sur la Carte. Il pourra y avoir des périodes dans l'année sans qu'aucune opération ne soit en cours.

Les opérations avec cagnottage sur les achats

Dès votre adhésion et sur présentation de votre Carte, vous pouvez cumuler des Euros (le cagnottage) lors de vos achats dans les magasins participants des Centres Commerciaux Participants dans le cadre des Opérations qui seront organisées par les Centres Commerciaux. Chaque Centre Commercial déterminera librement les Opérations qu'il souhaitera mettre en place ainsi que leurs conditions, leurs modalités, durée etc (ci-après les **Conditions Particulières**), lesquelles figureront sur la Carte de Fidélité.

Les Conditions Particulières préciseront notamment la période de l'Opération, les jours concernés par le cagnottage et la plage horaire le cas échéant, le montant minimum et maximum d'achat pour créditer des Euros, les limites de cagnottage par période, la liste des Boutiques Participantes, les conditions d'utilisation des bons d'achat.

Pour bénéficier de ce cagnottage, il convient de vous connecter au Wifi en arrivant dans le centre (pré-requis non obligatoire et mis en place par les Centres Commerciaux Participants, cette condition au cagnottage sera précisée dans les Conditions Particulières de l'opération) et communiqué et de présenter votre Carte à chaque passage en caisse, afin que le personnel en caisse effectue une validation de votre achat sur votre smartphone.

Les Euros sont attribués pour tout achat réalisé conformément aux modalités indiquées dans les Conditions Particulières et dûment payé. Le montant sur lequel se calcule l'octroi des Euros est le montant facturé déduction faite de toute réduction, remise, de tout avoir, de tout avantage tel que chèque de fidélité, coupon de réduction, etc, dans le cadre des Conditions Particulières prévues. Les Euros ne pouvant être attribués qu'une seule et unique fois au titre d'une même transaction, une seule carte peut être utilisée pour chaque achat.

Vous ne pourrez pas cagnotter au-delà de 500€ d'achat par mois.

A tout moment, le service client de la Carte fidélité pourra demander une preuve d'achat au client pour justifier de son achat réalisé afin de valider le cagnottage. Sans transmission de cette preuve d'achat dans les conditions stipulées dans la demande du Service Client, le cagnottage sera considéré comme non-valide et sera non-attribué ou déduit de la cagnotte du client.

Les Euros cumulés relatifs à un achat ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un retour de marchandises pour quelque raison que ce soit (remboursement, rétractation...) seront débités de votre Carte. Tout Euro indûment perçu par vous sera automatiquement débité de votre Carte.

Les opérations avec cagnottage sur les visites

Le client pourra cagnotter des Euros à chaque visite dans le centre, en se connectant au Wifi, selon les Conditions Particulières mentionnées dans la Carte. Chaque Centre Commercial déterminera librement l'activation de ces Opérations et choisira leurs conditions, leurs

modalités, durée etc (ci-après les **Conditions Particulières**), lesquelles figureront sur la Carte.

Autres avantages

Vous pourrez aussi bénéficier de services exclusifs, réservés aux porteurs de la Carte et de gains additionnels lors de votre participation à des événements du centre (jeux concours etc).

La connexion wifi (pré-requis non obligatoire et mis en place par les Centres Commerciaux Participants, cette condition au cagnottage sera précisée dans les Conditions Particulières de l'opération) :

Pour pouvoir utiliser la Carte vous devez préalablement vous connecter au wifi du Centre Commercial Participant. Les conditions générales d'utilisation du wifi sont disponibles au bas du formulaire de connexion au Wifi.

Pour pouvoir cagnoter des Euros sur vos visites et sur vos achats effectués lors de vos venues dans les Centres Commerciaux Participants, vous devrez impérativement vous connecter au système wifi gratuit du centre commercial. A défaut les Euros ne pourront être crédités.

Les Euros crédités n'apparaîtront sur votre Carte que le lendemain du jour de l'achat.

En cas de suppression de votre compte wifi, vous ne pourrez plus créditer d'Euros sur votre carte et perdrez votre cagnotte et vos bons d'achat éventuellement disponibles.

Le parrainage :

Des bons d'achat peuvent être attribués à l'occasion d'opérations de parrainage. Ces opérations et leurs modalités seront mises en place par chaque centre commercial. Les conditions seront donc stipulées sur la Carte. Un parrainage sera considéré comme effectif lorsque le filleul s'est inscrit, a installé sa carte de fidélité et s'est connecté au moins une fois au wifi dans un des Centres Commerciaux Participants.

Les Opérations :

Les Opérations sont à durée limitée. Pour chaque Opération, sera mentionnée sur la Carte et sur le site internet du Centre Commercial > rubrique fidelite la durée de l'opération. La durée pourra être modifiée par la direction du centre commercial proposant l'Opération à tout moment en vous prévenant [par notification push]. En tout état de cause les bons d'achat acquis dans le cadre du cagnottage avant la fin de l'Opération pourront être utilisés jusqu'à leur date de fin de validité, qui peut être différente de la date de fin d'opération.

A. Les Opérations de cagnottage

Vous pouvez cumuler des Euros sur votre Carte de Fidélité de la manière suivante: un pourcentage du montant total net de vos achats variable selon les Centres Commerciaux Participants (détails sur la Carte de Fidélité dans les Boutiques Participantes (hors achats sur des produits de tabac, carburant, presse, médicaments, jeux de hasard, ...le détail de ces restrictions sera mentionné dans les Conditions Particulières des Opérations) sont crédités en Euros sur votre Carte. Un montant minimum et maximum d'achat pourra conditionner le cagnottage, ces montants seront spécifiés dans les Conditions Particulières. Un montant maximum de cagnottage en Euros pourra être imposé dans les Conditions Particulières de l'Opération.

Vous devrez conserver le justificatif d'achat remis par le Commerçant (ticket de caisse) pendant 15 jours afin de pouvoir en justifier à Mercialys en cas de demande. Mercialys pourra en effet à tout moment vous demander de justifier de votre achat en vous adressant un email. Dans l'attente de recevoir le justificatif demandé, vous ne pourrez utiliser les bons d'achat disponibles. Votre Carte sera alors bloquée dans l'attente de la fourniture du document justificatif à envoyer par email, et débloquée une fois reçu le justificatif d'achat, validé par la Boutique Participante, dans les 7 jours suivant la réception de l'email. Sans la fourniture des justificatifs demandés dans l'email, vos achats ne pourront pas vous faire profiter du cagnottage.

B. Les réductions immédiates exclusives

Le Programme de Fidélité vous permet également de bénéficier de réductions immédiates en caisse dans les Boutiques Participantes. Pour en bénéficier vous n'aurez qu'à montrer l'offre promotionnelle sur votre smartphone au Commerçant de la Boutique proposant l'offre.

Les offres sont proposées par les Boutiques qui le souhaitent et leurs conditions sont définies par elles. Ni Mercialys, ni les Centres Commerciaux ne sont responsables de la bonne application des offres annoncées par les Boutiques.

C. Autres avantages

Le Programme de Fidélité peut vous permettre également de participer à des événements ou opérations organisés dans les Centres Commerciaux Participants. Ces événements vous permettront, par exemple, de bénéficier d'avantages supplémentaires sur les prix affichés, de certains produits et/ou services en magasin ainsi que de cumuler des Euros sur votre carte.

Acquisition et utilisation des bons d'achat

Les Euros cumulés sur votre Carte de Fidélité se transforment automatiquement en bon d'achat à l'atteinte du palier défini dans les Conditions Particulières. Ces bons d'achat sont utilisables dans les Boutiques Participantes sur présentation en caisse des bons visibles sur votre Carte. Sous réserve que votre adhésion remplisse toutes les conditions pour être validée, vous pourrez utiliser les bons d'achat disponibles sur votre Carte, et ce à compter de

l'attribution de ces bons, et jusqu'à leur date limite de validité. Chaque bon a sa propre date de fin de validité visible sur la Carte, rubrique < J'utilise mes bons d'achats >.

Lors de l'utilisation de votre bon d'achat, vous devrez présenter en caisse au Commerçant votre Carte afin que le Commerçant effectue une opération sur votre smartphone pour que l'utilisation du Bon d'achat soit confirmée. Après utilisation du bon d'achat, celui-ci disparaîtra de votre Carte.

Les bons d'achat peuvent être utilisés:

- uniquement dans les Boutiques Participantes au sein des Centre Commerciaux Participants (hors achat de livres, cd, dvd, blu-rays, carburants, produits de tabac, presse, médicaments, jeux de hasard..., le détail de ces restrictions sera mentionné dans les Conditions Particulières des Opérations).
- dans la limite du montant du ticket d'achat.

** Si le montant de vos bons d'achat excède la valeur de vos achats, vous ne pourrez pas obtenir de rendu de monnaie.*

Les bons d'achat sont dématérialisés, et à ce titre, sont disponibles sur votre Carte de Fidélité dans la rubrique « J'utilise mes bons d'achat ».

Les bons d'achat ont une durée de validité précisée sur le bon.

Les bons d'achat sont cumulables, utilisables en une seule fois, non remboursables, non compensables, non échangeables et non cessibles à titre onéreux. En cas de perte ou de vol, aucune compensation ne sera admise.

Validité de la cagnotte

Pour chaque Opération, il sera mentionné sur la Carte les Conditions Particulières (durée, durée de validité de la cagnotte, durée de validité des bons, liste des Boutiques Participantes). Passée la date limite d'utilisation du bon d'achat, celui-ci est définitivement perdu.

A l'issue d'une Opération, la cagnotte en Euros pourra être remise à 0, ceci sera mentionné dans les Conditions Particulières.

Les Euros cumulés ne sont pas transmissibles. Ils ne peuvent être ni cédés ni échangés contre des espèces. La Carte de Fidélité n'est en aucun cas une carte de paiement.

Consultation de la cagnotte

Le montant de la cagnotte sera consultable sur la Carte à tout moment pendant la durée de l'Opération, sauf en cas de blocage de cagnotte tel que mentionné ci-dessus (*Article Les Opérations de cagnottage*) dès le lendemain du cagnottage. Seul l'état du solde des Euros cumulés établi par Mercialys fait foi. Toutefois, en cas de réclamation, vous pouvez contacter le Service Clients par email à l'adresse sav-fidelite@mercialys.com, afin qu'un contrôle soit effectué par ce dernier. Vous devrez alors communiquer vos coordonnées complètes (nom,

prénom, adresse, CP, ville, email utilisé pour l'inscription), les justificatifs de vos achats et les raisons de votre réclamation. Mercialys s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais.

Durée d'adhésion

La durée d'adhésion est indéterminée sous réserve d'une résiliation de votre part ou de la part de Mercialys. Tout Client n'ayant pas utilisé sa Carte verra son compte supprimé conformément aux stipulations de la Politique de Confidentialité. En cas de résiliation de l'adhésion à votre initiative par suppression de votre compte, les Euros cumulés et les bons d'achat acquis sur votre Carte seront perdus et les autres avantages de fidélité deviendront indisponibles dès l'information de la résiliation reçue par Mercialys.

3. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Mercialys ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies de fonctionnement du programme de fidélité ou de l'indisponibilité du réseau Wifi et ce quelle que soit la cause de ces anomalies. Mercialys fera néanmoins son possible pour vous permettre de conserver, en cas d'anomalie, le bénéfice de cumul d'Euros sur votre Carte et l'utilisation possible de vos bons d'achat acquis.

4. SUPPRESSION DE LA CARTE FIDELITE DU SMARTPHONE

En cas de suppression de votre Carte de Fidélité sur votre terminal quelle qu'en soit la cause, vous pourrez obtenir à nouveau votre carte en vous connectant au wifi ou sur le site internet > rubrique « mon compte » du centre et en cliquant sur le lien « je souhaite recevoir ma carte de fidélité ». Celle-ci vous sera renvoyée par email dans les meilleurs délais.

4. ANOMALIES QUANT A L'UTILISATION DE LA CARTE

Dans le cas où vous constatiez des anomalies sur votre carte, nous vous invitons à en faire état auprès du Service Clients (adresse email sav-fidelite@mercialys.com) en signalant les anomalies constatées. Dans le cas où l'anomalie porterait sur des achats réalisés ou des visites effectuées qui n'auraient pas généré de cagnottage, vous devrez transmettre la réclamation sous 7 jours accompagnée de la copie du ticket d'achat concerné. Au-delà de ce délai, aucune réclamation sur ce fondement ne pourra être retenue.

5. MODIFICATION DE VOS COORDONNÉES / INFORMATIONS PERSONNELLES

En cas de changement d'adresse, d'email, de nom, ou de toute indication pouvant être nécessaire à la gestion de votre Carte ou à l'obtention des avantages auxquels elle donne accès, vos nouvelles coordonnées et/ou informations personnelles devront être modifiées depuis votre carte de fidélité rubrique « Je modifie mes données ».

Vous êtes le garant de l'exactitude des informations fournies et êtes seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

6. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En application de la loi n°78-017 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données obligatoires pour souscrire à l'adhésion de la Carte de

Fidélité sont mentionnées par un astérisque sur le formulaire d'adhésion en ligne. Ces informations sont nécessaires à la délivrance et à l'exploitation de votre Carte.

Dans le cadre du Programme de Fidélité sont collectées les données suivantes :

- civilité,
- nom,
- prénom,
- code postal
- pays,
- date de naissance,
- adresse email
- Numéro de téléphone (facultatif)

Il vous sera également demandé si vous acceptez de recevoir des communications par email ou par SMS de la part des Centres Commerciaux Participants

Ces fichiers de données personnelles ainsi que les informations collectées ultérieurement au travers de l'utilisation de votre Carte, ci-après dénommés ensemble « les Informations », ont pour finalité d'assurer la délivrance et la gestion de l'ensemble des opérations attachées à votre Carte de Fidélité ainsi que la réalisation de statistiques et d'analyses commerciales.

Les informations ainsi recueillies feront l'objet de traitements automatisés et pourront être communiquées à des partenaires contractuellement liés à Mercialys dans les circonstances suivantes :

- Aux fins de gestion du Programme de Fidélité, Mercialys peut communiquer des données personnelles aux Boutiques qui proposent ce programme.
- Seuls ont accès aux données, dans la limite de leurs attributions respectives, (i) les services de Mercialys et (ii) les prestataires habilités à traiter vos données uniquement pour le compte de Mercialys contractuellement liés à Mercialys selon ses instructions et dans le respect de toute autre mesure appropriée de sécurité et de confidentialité.
- Pour satisfaire à des obligations légales, réglementaires, à des procédures judiciaires ou à des demandes gouvernementales ayant force exécutoire.
- En communiquant vos coordonnées, et sauf opposition de votre part, manifestée lors de votre adhésion ou ultérieurement à tout moment, vous acceptez, en outre, de recevoir par voie électronique des informations concernant le Programme de Fidélité ainsi que toute actualité ou offre concernant les Centres Commerciaux et les Boutiques des Centres Commerciaux Participants. A tout moment vous pouvez gérer votre abonnement aux services proposés par le Programme de Fidélité en vous rendant dans votre carte de fidélité sur votre smartphone, rubrique « Je modifie mes données »
- Nous pouvons conserver pendant une durée de 1 an les données relatives à votre parcours d'achat.

Nous prenons toutes précautions afin de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données afin, notamment, d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, divulguées et que des tiers non-autorisés y aient accès.

Nous vous informons que les informations concernant votre adhésion sont conservées pour la durée de l'adhésion et archivées pour la durée légale applicable. Les catégories d'informations soumises à des durées spécifiques (par exemple: cookies, etc.) sont conservées conformément aux durées réglementaires en vigueur. Vos données sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact ou de la fin de la relation commerciale.

Au terme de ce délai de trois ans, nous sommes susceptibles de reprendre contact avec vous afin de savoir si vous souhaitez continuer à recevoir des sollicitations commerciales et participer au programme de fidélité. En l'absence de réponse positive et explicite de votre part, les données vous concernant seront supprimées. Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification des données vous concernant et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'un droit d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à l'effacement et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Ces droits peuvent être exercés en effectuant une demande écrite à sav-fidelite@mercialys.com, accompagnés d'un justificatif d'identité.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en vous rendant sur votre Carte depuis votre smartphone et cliquer sur « Je supprime mon compte ».

7. MANQUEMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU UTILISATION ABUSIVE DE LA CARTE

Afin d'éviter tous risques de fraude dans l'utilisation de votre Carte, des moyens de contrôle sur le respect des Conditions Générales d'utilisation du Programme de Fidélité, ont été mis en place par Mercialys. Tout manquement aux présentes Conditions Générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse entraînera de plein droit la suspension à effet immédiat du Programme de Fidélité. Les Euros acquis sur votre Carte de Fidélité en violation des présentes Conditions Générales ou acquis par une utilisation abusive ou frauduleuse de la Carte, seront annulés, sauf réclamation justifiée, sans compensation d'aucune sorte.

8. MODIFICATION, SUSPENSION OU ARRÊT DU PROGRAMME DE FIDELITE-ÉVOLUTION OU MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout ou partie des règles et avantages exposés dans les présentes Conditions Générales pourront être suspendus, modifiés ou supprimés à tout moment à l'initiative de Mercialys, ce que vous acceptez.

Mercialys se réserve notamment le droit de modifier les avantages et notamment les modalités de cumul des Euros à tout moment, la durée des opérations, sans avoir à motiver sa décision et sans vous devoir aucune compensation quelle qu'elle soit. Aucune modification, y compris la suppression de la Carte de Fidélité n'ouvrira droit à indemnisation pour vous. Les modifications seront communiquées et consultables sur la carte dématérialisée.

En cas d'arrêt du Programme de Fidélité, Mercialys vous informera avec un (1) mois de préavis et vous accordera pendant une période d'un mois à compter de cette annonce, la possibilité d'utiliser les bons d'achat que vous aurez acquis. À défaut d'utilisation à votre initiative, les bons d'achat seront définitivement perdus. Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de Mercialys. Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes conditions, il vous suffit de consulter votre carte de fidélité depuis votre smartphone ou le site internet du centre commercial.

Le non-respect de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales et de façon plus générale toute difficulté touchant à son exécution, son interprétation ou sa validité, sont soumis à la loi Française et aux juridictions françaises.